



Modalités d'inscription aux séjours COLONIES proposés par CGCV

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'un des séjours proposés par le Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV), merci de bien vouloir suivre la procédure détaillée ci-après :

- Consulter le site internet du CGCV : <https://www.cgcv.org> et créer votre compte personnel (si vous n'en possédez pas).
- Avec le partenariat CGCV, vous bénéficiez du tarif 2 selon votre QF réservé aux ressortissants de la SRIAS Nouvelle Aquitaine, auquel s'ajoutera l'attribution d'une subvention de la SRIAS Nouvelle Aquitaine (cette subvention individuelle viendra diminuer le prix du séjour).
- Sélectionner le séjour qui vous convient sur le site internet du CGCV et acquitter la somme de 30€ au titre des frais d'inscription (ce montant sera ensuite déduit du montant du séjour).
- Pré-réserver votre séjour auprès du CGCV via le lien ci-dessus (vous recevrez un accusé de réception de cette pré-inscription).
- Une option sera alors posée sur votre séjour.

À partir de cette étape, vous avez 5 jours pour effectuer les actions suivantes :

- 1- Contacter la SRIAS Nouvelle Aquitaine par mail à l'adresse suivante : srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr en leur joignant la fiche de pré-inscription du séjour CGCV, intégrant le prix de ce celui-ci, votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition.
- 2- La SRIAS vérifiera votre éligibilité et calculera votre QF afin de connaître le montant de la subvention individuelle qui vous sera allouée.
- 3- La SRIAS vous fera un retour par mail en mettant en copie le CGCV.
- 4- Le CGCV finalisera votre inscription et vous adressera la facture correspondante (montant du séjour calculé suivant votre QF du tarif 2 moins la subvention individuelle SRIAS Nouvelle Aquitaine). Dès réception de cette facture, vous devrez l'acquitter auprès du CGCV, de manière échelonnée (possibilité de plusieurs règlements).

Contact CGCV pour les réservations : Nadège CONNAN – 01.40.81.96.70 – nadega.connan@i-carre.net